

DEPARTEMENT
DE LA CORREZE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'YSSANDON

Membres en exercice	15
Présents	11
Représentés	2
Votants	11
Votes exprimés	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mille vingt et deux, le vendredi 14 octobre à 20 H 30,
le Conseil Municipal,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,
sous la présidence de Didier DUBUIS, Maire.
Date de la convocation : 07-10-2022
Secrétaire de séance : Caroline PICARDA

Conseillers présents : DUBUIS Didier, VILLENEUVE Claude, PILLET Bruno, VEZINE Stéphane,
GARDE Delphine, VILLENEUVE Dominique, GOFFLO Sandrine, PICARDA Caroline, LEBAS
Adrien, DUCHOWICZ Carine, ROUQUIÉ Yoann.

Conseiller absent excusé : LOUBRIAT Clément

Conseillers absents excusés ayant donné pouvoir : LEYMARIE Christian avait donné pouvoir à Didier
DUBUIS, AUZELOUX Christelle avait donné pouvoir à Adrien LEBAS,

Conseillers absents non excusés : CAMUS Franck

OBJET : Tarifs de location de la salle polyvalente

Monsieur le Maire expose les tarifs de location de la salle polyvalente, fixés par la délibération
n° DE2021-51 en date du 17/12/2021 et propose de réviser les tarifs.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime, décide à compter du 1^{er} janvier 2023 :

DE FIXER les tarifs de location de la salle polyvalente comme suit :

- Location aux résidents de la commune d'Yssandon :
 - o Week-end : 260 €
- Location aux non résidents de la commune d'Yssandon :
 - o Week-end : 510 €

DE FIXER le montant du dépôt de caution à 300 €,

CHARGE M. le Maire de faire appliquer ces dispositions.

Pour copie conforme,
Le Maire,

